

VERS UNE APPROCHE GLOBALE ET UNE COOPERATION REGIONALE RENFORCEE POUR L'ERADICATION DES FORCES NEGATIVES

PHASE IV : OPERATIONNALISATION DU GROUPE DE CONTACT ET DE COORDINATION (GCC) MAI 2021, GOMA, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

AGENDA

Lundi 3 Mai 2021

Jour I : Sessions plénieress

Séance d'Ouverture

- 8:45 - 9:00 Briefing COVID et sécurité
- 9:00 - 9:10 Mot de bienvenue du Gouverneur de la Province du Nord Kivu
- 9:10 - 9:15 Mot de bienvenue du Représentant du Mécanisme National de Suivi (MNS)
- 9:15 - 9:20 Allocution du Représentant de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL)
- 9:20 - 9:25 Allocution du Représentant de l'Union africaine
- 9:20 - 9:30 Allocution du Représentant de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour la région des Grands Lacs
- 9:30 - 10:00 Photo de groupe suivie de la pause-café.

Séance Plénière I : Brainstorming et discussion sur le mode de fonctionnement proposé pour le GCC et ses méthodes de travail.

Le groupe de contact est une task force dont le mandat est de coordonner la mise en œuvre des mesures non militaires. Étant composé de membres résidant dans leurs pays d'origine, se pose la question de son animation au quotidien et de ses méthodes de travail. Quelle doit être la périodicité des réunions du groupe de contact ? Quel est son processus de décision ? Le groupe doit-il se doter d'un secrétariat en charge de son animation quotidienne ? Quelles sont les pistes de financement des activités du groupe à court et moyen terme ?

10:00 – 10:15 Présentation des enjeux

10:15- 11:30 Échanges

11:30 - 11:45 Pause-café

11:45 - 12:30 Consolidation

12:30 - 14:00 Déjeuner

14:00 - 16:30 Consolidation

Mardi 4 Mai 2021 et Mercredi 5 Mai 2021

Jours II-III : Groupes thématiques

Groupe thématique 1 (JII) : Brainstorming et discussion sur les options pour i) un engagement constructif avec les dirigeants des forces négatives ; ii) les stratégies de communication/sensibilisation destinées aux membres desdites entités ; iii) la coordination et l'harmonisation des efforts militaires.

L'un des objectifs du groupe de contact est la définition d'une stratégie d'engagement des forces négatives tant au niveau du leadership que des membres. Un tel engagement vise à promouvoir et à offrir aux groupes qui le souhaitent une alternative à l'option militaire avec la facilitation des acteurs régionaux et internationaux ainsi que leurs pays d'origine dans l'optique d'une reddition volontaire et sans conditions politiques. Quels sont les groupes susceptibles d'être réceptifs à un tel engagement ? Quels sont les modalités pratiques d'engagement des groupes armés : acteurs ; modus operandi ? Quels sont les messages clés de cet engagement ? Quels sont les modes de diffusion ? Quelles sont les étapes à suivre pour les groupes qui manifestent la volonté d'un rapatriement volontaire ? Quelles sont les modalités de suivi une fois le rapatriement effectué ? De plus, l'initiative sur les mesures non militaires n'a de pertinence qu'en lien avec les opérations militaires en cours des États de la région. En conséquence, son efficacité repose sur la définition d'une complémentarité opérationnelle avec les efforts militaires en cours. Comment les États conçoivent-ils cette complémentarité ? Quelles sont les modalités de sa mise en œuvre ? Quels sont les modalités de coordination entre le groupe de contact et de coordination et les États-Majors militaires dans le cadre de la facilitation d'un processus de reddition volontaire ?

Nota bene : Ce groupe se réunira uniquement le jour II.

9:00 - 9:15 Présentation des enjeux / Résumé de la veille

9:15 - 11:15 Échanges

11:15 - 11:30 Pause

11:30 - 13:00 Échanges

13:00 - 14:00 Déjeuner

14:00 - 16:00 Consolidation

Groupe thématique 1(JII) : Discuter en détail et présenter une proposition de mesures visant à couper les lignes d'approvisionnement des forces négatives dans la région, y compris le recrutement ainsi que les armes et les munitions.

La durabilité des groupes armés dans la région s'explique notamment par la persistance de circuits de recrutement ainsi que d'approvisionnements d'armes en dépit des succès enregistrés en termes d'opération militaire. Accroître l'efficacité de cette dernière et prévenir la résurgence des forces négatives suppose une approche en amont visant à prévenir les recrutements et également neutraliser les réseaux d'approvisionnements des groupes armés. Quels sont les sources de recrutement des groupes armés dans la région ? Faut-il envisager des campagnes de sensibilisation dans les camps de réfugiés ? Quel est l'état des lieux en termes de circulation des armes légères et de petit calibre ? Quelles mesures les États peuvent-ils prendre pour prévenir ce fléau ? Les groupes armés étrangers peuvent-ils subsister sans le soutien de groupes armés locaux ? Quelle stratégie peut être mise en place pour contrer la perspective de telles alliances ?

Nota bene : Ce groupe se réunira uniquement le jour III.

9:00 - 9:15 Présentation des enjeux / Résumé de la veille

9:15 - 11:15 Échanges

11:15 - 11:30 Pause

11:30 - 13:00 Échanges

13:00 - 14:00 Déjeuner

14:00 - 16:00 Consolidation

Groupe thématique 2 : Discuter en détail et présenter une proposition sur la façon de soutenir les programmes de DDR/RR dans la région.

L'intensification de la coopération sécuritaire dans la région et les opérations militaires pourraient avoir pour conséquence un flux massif de rapatriement face auxquelles les commissions DDR de la région ne sont pas nécessairement préparées. De plus, l'absence d'opportunités viables pour les groupes armés dans leurs pays constitue un frein à la renonciation des forces négatives à la violence. En conséquence, se pose la question non seulement de la coordination entre les commissions DDR de la région, mais également de leurs capacités à prendre en charge les combattants et leurs dépendants. Comment améliorer l'échange d'information, créer des synergies ainsi que la coordination entre les commissions des DDR ? Quelles sont les offres de réintégration à ce stade pour les ex-combattants ? Quels sont les besoins des commissions DDR dans les pays d'origine des combattants étrangers ? Quelle solution constructive pour les ex-combattants incarcérés dans les pays de la région sans avoir fait l'objet de poursuite judiciaire ? Comment intégrer les problématiques liées aux droits de l'homme, au droit international humanitaire, de l'impunité dans ce processus non militaire ?

9:00 - 9:15 Présentation des enjeux / Résumé de la veille

9:15 - 11:15 Échanges

11:15 - 11:30 Pause

11:30 - 13.00 Échanges

13:00 - 14:00 Déjeuner

14:00 - 16:00 Consolidation

Groupe thématique 3 : Identifier tout autre élément et activité jugés pertinents pour s'attaquer aux causes profondes de la présence et des activités continues des forces négatives.

Le succès de l'approche globale combinant opérations militaires et mesures non militaires dépend de la capacité des États et des autres parties prenantes à s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité dans la région, particulièrement dans les zones frontalières. Dans le cadre du groupe de contact et de coordination, l'objectif est d'identifier les causes profondes ainsi que les activités ou initiatives qui permettront de les atténuer. Quelles sont les causes profondes des conflits ? Quelles causes entrent dans le mandat du groupe ? Quelles initiatives à ce stade le groupe peut-il entreprendre ? Comment renforcer le rôle de la société civile, des organisations des femmes, des leaders communautaires dans le règlement de ces causes profondes et la promotion de ces mesures non militaires ?

9:00 - 9:15 Présentation des enjeux / Résumé de la veille

9:15 - 11:15 Échanges

11:15 - 11:30 Pause

11:30 - 13:00 Échanges

13:00 - 14:00 Déjeuner

14:00 - 16:00 Consolidation

Jeudi 6 Mai 2021

Jour IV : Finalisation des documents et session de clôture

8:00 - 10:00 Consolidation des documents par le Secrétariat

10:00 - 12:30 Présentation, examen et adoption des projets de documents

13:00 - 14:00 Discours de clôture

- Lecture du communiqué final
- Déclaration du représentant des garants de l'Accord Cadre
- Déclaration du représentant du Mécanisme National de Surveillance (MNS)
- Déclaration du Gouverneur de la Province du Nord Kivu